

L'équipe

- 4 Animateurs / Animatrices
- 1 Secrétaire & Comptable
- 1 Directeur : Mr POINTIS Nicolas

Les horaires

Lundi 13h30 à 17h30
Mardi 10h à 17h30
Mercredi 10h à 17h30
Jeudi 13h30 à 17h
Vendredi 10h à 17h30



**Espace d'accueil de jour
et d'aide au lien social**

18 rue Auguste Bosc
30900 NIMES

Tél : 04 66 38 97 20

Courriel :
gardespoir30@yahoo.fr

Site :
gardespoir.fr/espace-accueil-de-jour

Public accueilli

L'Espace d'Accueil de Jour accueille les personnes adultes souffrant de handicap psychique. (de 18 à 60 ans)

Nos objectifs

Atténuer la solitude et l'exclusion.

Favoriser le mieux-être dans le quotidien, et l'intégration dans la vie ordinaire.

Soutenir chacun dans son parcours selon son propre rythme.

Accueillir et accompagner les personnes en respectant leur libre arbitre.

L'Espace d'Accueil de Jour :

- permet l'expérimentation, la construction ou la reconstruction des relations sociales ;
- soutient la prise ou la reprise de confiance en ses propres capacités ;
- est un lieu d'accompagnement pour vivre et s'intégrer dans la cité ;
- favorise l'expression et la parole individuelle.

L'Espace d'Accueil propose :

- Un accueil à tout moment de la journée ;
- Des activités de la vie quotidienne ;
- Des activités créatives, culturelles et sportives ;
- Des activités et groupes de parole à visée thérapeutique ;
- Des activités à l'extérieur (sorties en milieu tous publics, activités de plein air) ;
- Un partenariat associatif ;
- Des accompagnements individualisés ;
- La possibilité d'un lien téléphonique autant que nécessaire.

Nos financeurs

- L'Agence Régionale de la Santé
- Le Conseil Départemental

Conditions d'admission

Pour être accueilli, il est nécessaire d'être suivi par un psychiatre ou un service de soins psychiatriques.

Les personnes intéressées prennent contact par téléphone pour avoir un entretien avec un responsable.

Participation financière

- L'Espace d'Accueil de Jour étant un établissement médicosocial, les usagers n'ont pas à adhérer à l'Association Gard' Espoir ni à payer de frais d'adhésion.
- Une participation est demandée pour les repas, et pour certaines sorties ou activités extérieures.